

Distributeur de bouchons d'oreille pour le modèle PU HGB030 SINGER - DISTB

angles
QUINCAILLERIE



Référence (SKU) : PHD10035

EAN : 3660514200555

Réf. fournisseur : DISTB

DESCRIPTION

NORME(S) EN352-2 AVANTAGE(S) Souple et confortable. Facile à utiliser. Forme conique facilitant l'insertion. Surface lisse pour une meilleure hygiène. NORME(S) EN352-2 AVANTAGE(S) Forme attractive pour inciter à l'utilisation des bouchons d'oreille. Complètement transparent. Très pratique et économique. Souple et confortable. Facile à utiliser. TYPE(S) D'APPLICATION(S) Les bouchons d'oreille prévu pour cet équipement fournissent une excellente protection en filtrant les bruits de hautes et basses fréquences. Industrie, ateliers mécaniques, assemblage automobile, aéroports, B.T.P, visite d'usine, concerts, voyages,etc. (Information donnée à titre indicatif ; il appartient à l'utilisateur de vérifier si le produit convient à l'usage envisagé). PRÉCAUTIONS D'EMPLOI Bien vérifier que les bouchons d'oreilles prévus pour cet équipement sont adaptés à l'usage envisagé. Remplacer après usage. Lire la notice jointe au produit avant utilisation. Un mauvais ajustement du bouchon d'oreille pourra affecter considérablement le niveau d'atténuation de l'équipement et conduire à des lésions ou à des pertes auditives irrémédiables. Certaines substances chimiques peuvent avoir un effet négatif sur ce produit. Il convient de demander de plus amples informations au fabricant. Vérifiez régulièrement l'état et l'efficacité du bouchon d'oreilles; les bouchons endommagés ou contaminés doivent être remplacés. Les bouchons d'oreilles à usage unique doivent être remplacés. Conservez dans un endroit propre, sec et non contaminé Cet équipement est à usage personnel et ne doit pas être utilisé par différentes personnes. Ne pas laisser à la portée des enfants. Ne pas avaler. HOMOLOGATION Ce distributeur n'est pas un EPI. HOMOLOGATION des bouchons d'oreille HGB030 : Ce produit été testé suivant la norme européenne EN352-2: 2002 protecteurs contre le bruit. Exigences générales. Partie 2: bouchons d'oreille. Il est conforme à la Directive Européenne 89/686/CEE relative aux Equipements de Protection Individuelle (EPI). Attestation d'examen CE de type délivrée par Inspec, organisme notifié n°0194.